



Séance du 16/09/2025

Délibération N°160925/04

Nombre de conseillers en exercice :	47
Présents : ...	37
Excusés :	10
Pouvoirs : ...	6
Votants : ...	43
- dont « pour »: ...	43
- dont « contre »: ...	0
- dont abstention :	0

Le 16 septembre 2025 à 20h30, les membres du conseil communautaire de la Communauté de Communes d'Aire sur l'Adour, convoqués le 10 septembre 2025, se sont réunis sous la présidence de **Monsieur Philippe BRETHERS à SARRON**.

Présents : Mrs et Mmes ASSIBAT Marie, POMIES Claude, LAFFITTAU Corinne, BARRAILH-LAFARGUE Vincent, BARON Chrystelle, PELLARINI Philippe, MALHERBE Bernard, BARRAUD Danielle, DARRIEUMERLOU Nathalie, MARTI Jérémy, GACHIE Florence, LEBLOND Stéphane, DUPOUTS Roland, BOULIN Thierry, SEBI Catherine, BERDOULET Cédric, DEHEZ Gérard, DUCONGE Joëlle, CASTAING Marie Laurence, LARRAT Nicole, ROUABLE Hervé, LALANNE Jean Michel, CARREAU Pascal, LAFARGUE Vincent, BRETHERS Philippe, BAQUIE Pascal, GIJSBERS Lambert, FABERES Nadine, PARGADE Jacques, SAINT GERMAIN Dominique, DOREILH Jean-Paul, DUFAU Jean Jacques, CAMPAGNE Jean Luc, LAMARCADE Lydie, SILVEIRA MORAIS Philippe, MARQUE Michel, LABORDE Benoît.

Excusés : LAGRAVE Xavier, MECHIN Isabelle, DUBOSC Sonia, MARTIN Didier, BOP Philippe, CAZABAN Yves, SAINT GERMAIN Paulette, VACHER Béatrice, LAFARGUE Lionel, MADER Karl.

Pouvoirs : LAGRAVE Xavier à ASSIBAT Marie
 MECHIN Isabelle à LAFFITTAU Corinne
 SAINT GERMAIN Paulette à LALANNE Jean Michel
 CAZABAN Yves à GACHIE Florence
 VACHER Béatrice à MARTI Jérémy
 LAFARGUE Lionel à BRETHERS Philippe


Objet : Budget annexe ZA de Bassia- décision modificative n° 1

M. le Président présente la décision modificative suivante qui prend en compte la vente d'un terrain pour un montant de 106 122€ hors taxes :

INVESTISSEMENT

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
		<i>Article(Chap) - Fonction - Operation</i>	<i>Montant</i>
040-3555 : Production stockée	-124 250,00	16876 : Avance du budget principal	-124 250,00
Total dépenses :	-124 250,00	Total recettes :	-124 250,00

FONCTIONNEMENT

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
		<i>Article(Chap) - Fonction - Operation</i>	<i>Montant</i>
		7015 : Vente terrains	106 122,00
		71355 : Stocks de terrains	-124 250,00
		75822 : Subvention budget principal	18 128,00
Total dépenses :	0,00	Total recettes :	0,00

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE la décision modificative proposée telle que présenté ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Président

Philippe BRETHES

